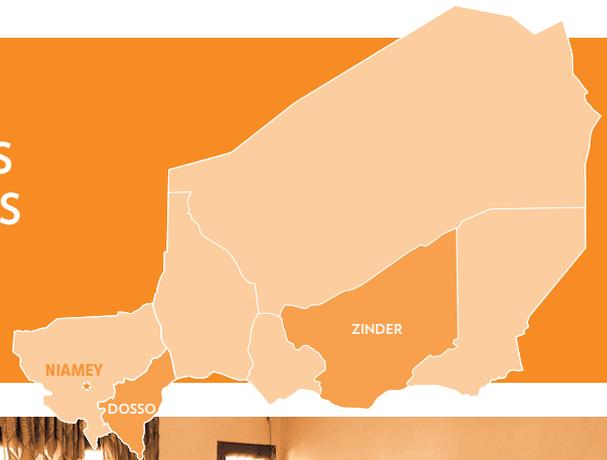




# RENFORCEMENT DES DROITS ET DE LA SANTÉ DES ADOLESCENTES DE 10-15 ANS ET AUTONOMISATION DES FILLES AU NIGER



SECTEUR | Santé de la reproduction et genre

PIC IV | 2022 - 2026

DURÉE | 48 mois

## POPULATIONS CIBLES

- adolescentes de 10-15 ans non scolarisées, déscolarisées, mariées ou non mariées ;
- hommes mariés de 25 ans et plus ;
- jeunes garçons de 15-24 ans jamais mariés, déscolarisés ou non scolarisés.

## POLITIQUE SECTORIELLE ET STRATÉGIE DE RÉFÉRENCE

Politique nationale de population (PNP), 2019-2035

## ANCRAGES INSTITUTIONNELS

- ministère de la Promotion de la femme et de la Protection de l'enfant (MPF/PE) ;
- Office nigérien de la population (ONP).

BUDGET | 7 MEUR



Depuis l'indépendance du pays, la population du Niger a été multipliée par près de 6, passant de 3,3 millions d'habitants en 1960 à 23,6 millions d'habitants en 2021, avec un taux de croissance de plus de 3% par an. Cette croissance de la population est le résultat du maintien sur plusieurs décennies d'une fécondité élevée et d'une baisse assez rapide de la mortalité des enfants de moins de cinq ans. Plusieurs facteurs y sont associés: âge moyen d'entrée à la première union très précoce (15 ans) des femmes âgées de 25 à 49 ans, avec son corollaire de grossesses précoces et une faible prévalence contraceptive moderne. Des perspectives positives se dessinent toutefois quant à l'amorce de la transition démographique dans le pays, avec la baisse récente de la fécondité. Ces résultats fort positifs sont en particulier liés au recul significatif du mariage des enfants. Malgré cela, les jeunes filles restent exposées aux risques sociaux, sanitaires, économiques, éducatifs, qui les exposent par ailleurs à la violence, les privent de leurs droits et brisent leur potentiel. Du fait de la poussée démographique, un nombre important de jeunes de 15-24 ans reste sans emploi, sans éducation et sans formation.

Eu égard aux tendances démographiques actuelles et aux défis que le pays doit relever, la politique du pays en matière de population s'inscrit résolument dans des stratégies pour établir un équilibre entre la croissance démographique et la

croissance économique. Avec l'appui financier du Grand-Duché de Luxembourg, le Fonds des Nations unies pour la population, en rapport avec le ministère de la Promotion de la femme et de la Protection de l'enfant (MPF/PE) et l'Office nigérien de la population (ONP), met en œuvre le programme de renforcement des droits et de la santé des adolescentes de 10-15 ans et autonomisation des filles au Niger. Ce programme s'appuie en particulier sur quatre stratégies d'intervention que sont: l'initiative Illimin pour les adolescentes vulnérables, les écoles de maris et clubs des futurs maris, l'habilitation économique des femmes et l'appui institutionnel de l'ONP et pour le suivi/évaluation du programme.

Le programme s'inscrit dans les Objectifs de développement durable et se propose de contribuer à l'atteinte des cibles 3 « Bonne santé et bien-être », 4 « Éducation de qualité » et ODD 5 « Égalité entre les sexes ». Par son engagement pour promouvoir un meilleur accès aux services sociaux de base des populations vulnérables, notamment des jeunes femmes, il s'inscrit également pleinement dans la vision du changement du PIC IV Niger - Luxembourg, visant ainsi l'amélioration durable des conditions de vie socio-économiques des populations, favorisant le développement du capital humain et contribuant à la réduction des vulnérabilités.

## LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

**Objectif général de Illimin :** contribuer à réduire le mariage des enfants et à retarder les grossesses précoces afin de servir de catalyseur à la capture du dividende démographique au Niger



**Objectifs spécifiques de Illimin :** faire bénéficier 30 000 adolescentes âgées de 10 à 15 ans de l'initiative Illimin afin qu'elles puissent acquérir les capacités nécessaires pour éviter les mariages et les grossesses précoces en vue de pouvoir réaliser leur plein potentiel

**Objectif général de l'appui à la formation et aux initiatives entrepreneuriales des adolescentes :** offrir à 600 filles une formation professionnelle ou une activité génératrice de revenu pour leur permettre d'améliorer leurs conditions de subsistance et ainsi contribuer à leur autonomisation et au développement de leurs communautés

**Objectif général de l'appui institutionnel :** appuyer l'opérationnalisation du concept de dividende démographique et du cadre de suivi/évaluation des politiques et programmes de développement

**École des maris :** développer des attitudes positives en matière de rapport de genre, contribuer à l'amélioration des connaissances de 600 hommes sur la santé sexuelle et reproductive en vue d'accroître l'utilisation des services de santé de la reproduction par les femmes

**Clubs des futurs maris :** contribuer à l'amélioration des connaissances de 600 jeunes garçons sur la santé sexuelle et reproductive en vue de développer des attitudes positives en matière de rapport de genre les communautés valorisent et voient les nouveaux rôles et contributions des jeunes

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Le programme vise l'autonomisation sociale et économique des adolescentes, la formation des hommes mariés et des jeunes futurs époux afin que toutes ces franges de la population participent à l'effort de maîtrise de la croissance démographique. Pour ce faire, les principales actions envisagées sont les suivantes :

- former 30 000 adolescentes de 10-15 ans de l'initiative Illimin en compétences de vie courante (*life skills*), alphabétisation, santé sexuelle et reproduction, genre et droits humains, capacités financières, en vue de favoriser l'adoption future de comportements, attitudes et pratiques favorables à la lutte contre le mariage précoce, la maîtrise de la fécondité et l'autonomisation économique ;
- renforcer les liens entre les espaces sûrs et les centres de santé à travers des activités de sensibilisation sur la fréquentation des centres par l'orientation des filles des espaces sûrs vers les centres de santé ;
- renforcer le volet « habilitation économique » en permettant à 600 filles des espaces sûrs de bénéficier d'une formation sur un métier (stylisme) à travers un partenariat avec le secteur privé (Centre de formation professionnelle

en stylisme-modélisme et École supérieure de la mode et des arts) ;

- appuyer la mise en place de 100 nouvelles générations d'écoles des maris et de clubs des futurs maris pour apporter le soutien nécessaire à la jouissance des droits par les adolescentes et créer la synergie nécessaire entre les espaces sûrs et les clubs des futurs maris.

Tirant les enseignements du précédent programme, le projet entend mobiliser les autorités administratives, coutumières et des leaders religieux pour améliorer l'encadrement et favoriser une mobilisation renforcée des communautés aux séances de dialogues communautaires et mettre en œuvre le volet habilitation économique en privilégiant des structures de formation de proximité.

Le système de suivi/évaluation occupe également une place capitale dans ce programme. Sur le plan institutionnel, le suivi se fera sous la coordination de l'ONP.

Financé par le Grand-Duché de Luxembourg pour un montant de 7 MEUR, le programme se déroule sur une période de quatre ans dans les régions de Niamey, Dosso et Zinder.

Hygiène menstruelle

Croissance démographique

Planification familiale

Réinsertion scolaire

**Santé de la reproduction**

Genre

Habilitation économique

Mariage des enfants

Changement social

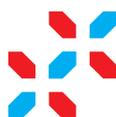
### CONTACT UNFPA

Avenue du Fleuve Niger | Niamey, NIGER  
unfpa.ne@unfpa.org

niger.unfpa.org



LUXEMBOURG  
AID & DEVELOPMENT



Ministère de la  
Promotion de la femme et  
de la Protection de l'enfant

